

L'activiste politique Dalila Touat placée sous mandat

L'ex-coordinatrice du bureau de Mostaganem du Comité national pour la défense des droits des chômeurs (CNDDC), Mm. Dalila Touat a été placée ce dimanche 3 janvier sous mandat de dépôt après sa comparution immédiate au tribunal de Mostaganem, indique le CNDDC, qui précise son procès est renvoyé au 10 Janvier 2021.

L'activiste est accusée d'outrage à corps constitué et de publications sur facebook pouvant porter atteinte à l'intérêt national.

Pour rappel, la détenue a été condamnée le 30 novembre dernier, à 2 ans de prison ferme sans mandat de dépôt assortie d'une amende de 20 000 Da, par le tribunal de Mostaganem. Elle est accusée d'avoir incité les citoyens à ne pas voter lors du référendum sur la Constitution (1 Novembre 2020) et outrage à un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions